



EURALIA

Brexit

**Quels impacts potentiels
pour la Recherche et
l'Innovation européenne?**

LE ROYAUME-UNI ET LA R&I... EN QUELQUES CHIFFRES

2^{ème} bénéficiaire des subventions Horizon 2020 derrière l'Allemagne

8.8 Milliards d'euros sur le FP7 (2007-2013) pour une contribution de 5.4 milliards.

2.8 Milliards pour la mobilité des chercheurs

Les **6 meilleures universités** du Royaume-Uni sont impliquées dans des projets Horizon 2020 à hauteur de **500 millions** d'euros.

Le Royaume-Uni participe à **16 programmes de coopération territoriale** (Interreg).

Le Royaume-Uni est le **1er bénéficiaire du Plan Juncker**.

Le Royaume-Uni détient **16% du capital de la BEI**.

15% du personnel académique des universités du Royaume-Uni viennent d'autres pays de l'UE.

60% des articles scientifiques britanniques de portée internationale sont co-écrits avec des chercheurs issus d'autres pays de l'UE.

14 pays ont actuellement le statut de pays associés dans Horizon 2020, dont la Suisse et la Norvège

- Peu d'influence sur les négociations du contenu des programmes qui se font entre Etats membres au Parlement et au Conseil.
- Le cas de la Suisse a montré que la liberté de circulation était une condition sine qua non à ce statut de membre associé.

2018 : Les négociations pour le futur programme cadre post-2020 ont déjà commencé et une première version sera présentée dès début 2018.

QUELS IMPACTS SUR LES PROGRAMMES EUROPEENS DE SOUTIEN A LA RECHERCHE ET A L'INNOVATION ?

Horizon 2020 – Le Programme Cadre pour la Recherche et l'Innovation

Les questions

- Le financement sera-t-il maintenu pour les projets sélectionnés avant le déclenchement du Brexit et qui ne seront pas achevés d'ici 2019-2020 ?
- Est-il risqué d'impliquer des partenaires britanniques dans le montage de projets ?
- Y aura-t-il un impact sur le budget Horizon 2020 avant la fin de la période 2014-2020 ?
- Quels impacts sur les PPP (en particulier les JTI dont certains ont des membres fondateurs issus du Royaume Uni) dans la mesure où la participation des partenaires industriels est régie par les règles commerciales européennes ?
- Quels impacts sur les KICs, en particulier celles pour lesquelles des centres d'innovation sont implantés au Royaume Uni ? Faudra-t-il alors réviser l'accord passé avec l'EIT ?
- Quel impact sur le projet de Fonds pour la recherche en matière de défense, annoncé dans le cadre du futur FP9 ?
- Quel impact sur la mobilité des chercheurs, sachant que plus de 15% du personnel académique au Royaume Uni est issu d'un autre pays de l'UE ? Quel impact sur la mobilité des étudiants, au travers notamment du programme Erasmus + ?

Ce que l'on sait pour le moment

Le chancelier de l'Échiquier, Philip Hammond, a annoncé que le Trésor garantirait aux projets britanniques sélectionnés par Horizon 2020 une continuité de leurs financements jusqu'à la fin du projet.

Il est possible qu'il y ait un impact sur le budget annuel du programme sur la fin de la période (2019-2020). Néanmoins, étant donné le bénéfice du programme pour le Royaume Uni, il est probable qu'un accord prolonge la contribution britannique au moins sur la fin de la période (« *soft Brexit* »), sur le modèle des contributions norvégiennes ou suisses.

Le Plan Juncker – Fonds européens pour les investissements stratégiques

Les questions

- Le Royaume uni est un gros contributeur du Plan Juncker avec près de 8 milliards d'euros misés sur le programme. Le plan sera-t-il menacé par le départ du RU ?
- Au-delà du Plan Juncker, c'est toute la politique d'investissement de la BEI qui est menacée. Le RU détient en effet 16% du capital de la BEI.

Eurostars

Le programme EUROSTARS est un programme intergouvernemental, co-financé par des budgets nationaux issus de 34 pays, et seulement à hauteur de 25% par la Commission européenne via Horizon 2020. Les règles et procédures de participation sont décidées par les Etats.

- Le Brexit pourrait donc impacter à la marge le budget (notamment la part de cofinancement de l'UE) et potentiellement la contribution versée directement par le Royaume Uni ;
- Néanmoins le retrait du RU du programme semble peu probable.

Le cas particulier de la politique de cohésion

Les fonds structurels et d'investissement (FESI) contribuent également au soutien à l'innovation, en particulier via le FEDER.

Le retrait du Royaume Uni, contributeur net, aura un impact non négligeable sur le budget européen. Or la politique de cohésion est désormais le premier poste budgétaire de l'UE. La question de la compensation par les autres Etats membres – rejetée à ce stade notamment par l'Allemagne d'après les premiers retours - ou d'une nouvelle répartition des dépenses est donc cruciale pour la politique de cohésion.

Ce sujet devrait donc avoir une influence majeure sur les négociations générales sur le budget européen post-Brexit et notamment jouer sur la constitution d'alliances notamment entre les Etats membres fortement bénéficiaires des FESI, ou au contraire ceux qui pourraient devenir contributeurs nets suite à un rééquilibrage des contributions, les contributeurs nets historiques et ceux qui perdront leur rabais.

Les questions :

- Quel impact sur le budget de la politique de cohésion sur la fin de la période 2014-2020 ? Quelle nécessaire réorganisation après 2020 ?
- Quel impact sur le classement des régions européennes (niveau de développement) et quel impact donc sur les futures enveloppes et les taux de co-financement ?
- Quelle continuité pour la surveillance de la mise en œuvre de ces fonds après 2020 dans la mesure où les évaluations ex-post se poursuivent jusqu'en 2024 et que la finalisation financière des programmes est prévue pour 2025?
- Quels impacts sur les 16 programmes de coopération territoriale auxquels participe le Royaume Uni ?

Ce que l'on sait pour le moment

L'ensemble des projets structurels, qui devrait être approuvé et signé avant la prochaine révision budgétaire, sera entièrement financé, même si leur durée dépasse la date de sortie du Royaume-Uni de l'UE. Cela vaut également pour les projets Interreg.

Et le brevet européen ?

Les questions :

- Le projet de brevet européen, serpent de mer depuis plusieurs années, va-t-il être abandonné suite au Brexit ?
- Le Royaume Uni pourrait-il bénéficier de ce brevet européen tout en n'étant plus membre de l'UE ?

Ce que l'on sait pour le moment

Le gouvernement britannique a annoncé le 28 novembre 2016 qu'il ratifierait l'accord sur la juridiction unique et spécialisée en matière de brevets en Europe.

Néanmoins, l'éligibilité du Royaume-Uni à ce brevet et au jugement de cette cour reste difficilement envisageable.